

LOGIQUE, DIALECTIQUE ET LIBERTÉ

Le métaphysicien prétend posséder une certitude absolue. La réflexion sur la pensée scientifique a conduit de nombreux logiciens à un nouveau positivisme. Et cette même réflexion incite M. Gonthier à prendre une position moyenne.

Nous voudrions comparer les diverses réactions de ces trois philosophes en présence du problème de la liberté.

I. LA LIBERTÉ POUR LE MÉTAPHYSICIEN

La liberté est perçue intuitivement, comme tous les points de départ. L'objection se pose tout naturellement : l'intuition nous a souvent trompés. Voyez le postulat d'Euclide, le présupposé antirelativiste, l'inattendu de la microphysique.

Pourtant, le métaphysicien n'est pas désarmé. En ce qui concerne les points de départ de la spéculation, il dispose d'un procédé aristotélicien, qu'on a dénommé *argumentum elenchicum*, *redargutio*, qu'on pourrait appeler « rétorsion ».

Si mon auditeur ne me donne rien, si je dois *créer* au sens propre son adhésion, mon expérience interne restera incommunicable. Mais mon adversaire me donne quelque chose : il me donne *son objection même*. Je puis m'appuyer sur l'objection, retourner l'objection, rétorquer, faire une « rétorsion ».

Ainsi fait Aristote pour résoudre l'objection sceptique. Ainsi peut-on faire pour défendre le principe de contradiction, la valeur du syllogisme simple, et n'importe quel point de départ nécessaire de la recherche spéculative. L'adversaire d'un principe nécessaire au jugement comme jugement ne peut nier

ce principe que par un jugement ; et par le fait même il concède ce qu'il prétend nier.

Mais l'adversaire d'une vérité concernant la volonté nie cette vérité par un jugement et non par un acte de volonté, du moins pas immédiatement. Et donc il ne donne pas prise à la rétorsion.

C'est pourquoi, dans la question du libre arbitre, le métaphysicien devra prendre un biais. Il peut d'abord essayer, par des procédés indirects, comparaisons et exemples concrets, d'éveiller l'intuition endormie. Mais l'adversaire peut se mettre sur la défensive, rester en méfiance, exiger une argumentation proprement logique.

Un autre point de départ sera le fait de l'erreur : celui-ci donne lieu à rétorsion. Et puisque nécessité stricte implique vérité — ceci aussi donne lieu à rétorsion — l'erreur implique une activité non nécessaire. Cette preuve peut faire l'objet d'une discussion assez subtile.

Une autre voie nous semble meilleure : celle de l'obligation morale. A l'impossible, nul n'est tenu ; donc l'obligation implique liberté.

Mais la difficulté, dirait-on, est simplement reculée. L'obligation morale se trouve elle aussi dans l'ordre de la volonté. Et donc celui qui la nie ne donne pas prise à la rétorsion.

Il y a cependant un domaine mixte : l'obligation peut porter sur la vérité elle-même. Car dans toute conversation, il y a deux devoirs corrélatifs, de sincérité chez l'orateur, de confiance chez l'auditeur.

Supposons d'abord une objection formulée comme suit : « Tout homme, dans toute discussion, est constamment et nécessairement de mauvaise foi. » Cette objection se détruit elle-même. L'objectant, de par la teneur de son discours, affirme qu'il ne croit pas à sa propre objection. Et donc celle-ci ne s'impose pas à lui ; elle ne s'impose à personne.

Il en est de même pour cette autre formule : « Il n'y a aucune obligation de sincérité dans la discussion. » A partir de ce mo-

ment, l'objectant ne peut plus affirmer une position quelconque comme étant vraiment la sienne, comme s'imposant à lui.

D'une manière plus générale : quiconque objecte prétend me faire admettre une conformité entre ses paroles et sa pensée. Il prétend donc qu'il y a une bonne raison pour moi d'admettre cette conformité. Quelle peut être cette raison ?

Sera-ce un raisonnement selon lequel son intérêt personnel se trouve dans la sincérité ? Mais il ne manque pas de motifs en sens inverse. Comment saurai-je ce qui l'emporte dans ce conflit d'intérêts ? La seule bonne raison, pour moi, d'admettre sa sincérité sera nécessairement d'un autre ordre : la double obligation morale, de sincérité chez lui, de confiance chez moi. Le bien que son action poursuit n'est pas uniquement l'intérêt personnel, c'est un bien d'ordre supérieur, un bien moral. Son action n'est pas nécessitée physiquement par un intérêt prépondérant, elle s'oriente librement vers un devoir.

Cet appel implicite à l'obligation morale apparaîtra plus immédiatement dans l'objection si l'adversaire dit par exemple : « *Croyez-moi*, voici une objection qui mérite considération ». Ou encore : « Même si mes arguments n'arrivent pas à vous convaincre, c'est moi qui ai raison... » ce qui sous-entend : « *Croyez-moi !* » Et, au fond, tout objectant dit cela.

II. LOGIQUE ET DIALECTIQUE 1. On ne peut qu'admirer l'imposant édifice construit par les logiciens de notre époque. Leur effort peut être extrêmement fécond dans l'ordre scientifique, notamment dans certaines algèbres abstraites.

Mais la critique des fondements est pour eux malaisée. Ils considèrent ce qui est posé *dans les termes* de la proposition ou du jugement ; ils ne songent pas assez à ce qui est posé *dans l'action même* de juger. Ainsi se privent-ils de la rétorsion comme moyen polémique d'imposer les points de départ.

Considérons la méthode axiomatique. Comment justifie-t-on les axiomes et les règles ?

Invoque-t-on une convention de langage ? C'est dire que toute la logique est arbitraire. Parle-t-on de justification inductive ? C'est simplement reculer la difficulté. Justifie-t-on l'induction elle-même par un calcul des probabilités ? L'objection se reporte sur les fondements de tout calcul, sur les axiomes mathématiques. Et la discussion se poursuit...

Tandis que la réflexion sur *l'exercice* même de l'activité de juger — activité exercée aussi bien par les logiciens que par leurs adversaires — ferait apparaître le caractère nécessaire des premiers principes.

A plus forte raison, la constatation de la liberté se fait par réflexion sur *l'exercice* de l'activité volontaire, et donc, ici encore, en dehors de la perspective où se placent les logiciens.

Il y a plus. Les axiomes de la logique moderne ne sont posés comme valables que dans un domaine mathématique ou soumis aux mathématiques ; ceci en vertu de la méthode elle-même. Pour faire court, contentons-nous d'un exemple. Lorsqu'un procédé de transformation peut être confié à un mécanisme, il met en œuvre des propriétés de l'espace géométrique. Or si nous utilisons la méthode des matrices, la solution des problèmes de discernement peut être confiée à une machine, dont il serait facile de faire le plan.

Ce caractère mathématique reste latent. N'empêche que la restriction tacite posée ainsi dès le début implique la négation gratuite de toute métaphysique.

Or, nous l'avons vu, la liberté, bien qu'elle soit irréductible aux notions mathématiques, est une réalité dûment constatée. De sorte que l'exclusion de toute métaphysique n'est pas seulement une pétition de principe, mais une thèse erronée.

2. M. Gonthier, lui, voit dans le mathématicien autre chose que les mathématiques : il voit une intelligence humaine en exercice et en progrès. Plus humain que les purs logiciens, il veut une philosophie ouverte.

Cependant, si, d'une part, il se montre compréhensif dans la querelle qui oppose « déterminisme et libre arbitre », d'autre

part, il reproche aux métaphysiciens une certaine prétention, une intransigeance excessive dans l'affirmation des premiers principes.

Mais la métaphysique n'est pas tellement opposée à la révisibilité idonéiste. Et ceci apparaît clairement dans un cas privilégié qui est précisément celui de la liberté.

En effet, selon une vieille thèse, tout acte libre concret aura, chez l'homme une qualification morale ; ce sera toujours une prise de position à l'égard du bien moral. Saisir la liberté en exercice, c'est donc, pour le métaphysicien, saisir le caractère impératif du devoir. Inversement, affaiblissez chez un homme la connaissance de la moralité, vous diminuerez sa liberté et la conscience qu'il peut en prendre. Dans une certaine mesure, il va confondre la liberté avec l'attraction de l'intérêt prépondérant.

Or qui donc peut se vanter d'avoir définitivement saisi dans toute sa pureté l'absolue transcendance du bien moral ? Il faudrait pour cela être un surhomme, pratiquer l'héroïsme strictement continu et sur tous les points, être perpétuellement dans une « extase de la charité ».

Bergson avait donc bien raison de proclamer l'extrême rareté de l'acte parfaitement libre, encore qu'il ait omis de mettre cette affirmation en relation avec l'ordre moral.

Il y a lieu d'épurer toujours notre conscience du devoir, et par conséquent de réviser sans cesse notre conception de la liberté.

Et le métaphysicien le plus « prétentieux », le philosophe théiste, sera aussi le plus proche de la position idonéiste. En relation avec la révisibilité de la notion du devoir, il devra poser du même coup la nécessité de réviser, d'épurer sans cesse sa conception de Dieu. Car puisque je ne comprends qu'imparfaitement la transcendance du bien moral sur tout autre bien, à plus forte raison vais-je mettre un anthropomorphisme erroné dans mon idée du Bien subsistant comme une Personne, aussi bien que dans mon attitude envers Lui.

De sorte que le rapprochement de la métaphysique et de

l'idonéisme va se retrouver dans toutes les questions de Théologie naturelle.

Et il fallait nous y attendre ! Car il y a une harmonie entre l'intelligence et la volonté. Si la métaphysique de la liberté est implicitement idonéiste, la métaphysique spéculative ne pourra s'opposer radicalement à M. Gonseth.

On pourrait montrer directement qu'il en est bien ainsi. Les principes spéculatifs eux-mêmes ne font guère que constater la nécessité pour l'intelligence humaine de dépasser la connaissance acquise. Ceci est vrai pour le principe du syllogisme ; et le principe de contradiction est le point de départ des révisions dialectiques. Inversement, la méthode idonéiste pourrait se défendre contre ses adversaires en utilisant la rétorsion.

3. Ainsi, comme nous l'espérons, le problème de la liberté nous a permis de retrouver d'une part l'origine du néo-positivisme, d'autre part l'accord profond de la métaphysique avec la dialectique.

Gaston ISAYE (Louvain).